

# OECD *Multilingual Summaries*

## The Ocean Economy in 2030

Summary in French



Accédez au texte intégral: [10.1787/9789264251724-en](https://doi.org/10.1787/9789264251724-en)

## L'économie de la mer en 2030

Résumé en français

Beaucoup voient la mer comme la nouvelle frontière économique. La mer recèle en effet des ressources naturelles d'une immense richesse ainsi qu'un fort potentiel pour la croissance, l'emploi et l'innovation. Il est par ailleurs de plus en plus certain qu'elle aura une importance cruciale face à bon nombre des défis auxquels le monde se verra confronté dans les décennies à venir, de la sécurité alimentaire et du changement climatique à la production d'énergie en passant par l'approvisionnement en ressources naturelles, sans oublier les progrès de la médecine. Cependant, si elle est susceptible d'être d'une aide considérable lorsqu'il s'agira de relever ces défis, la mer se trouve d'ores et déjà soumise à de fortes tensions résultant de la surexploitation de ses ressources, de la pollution, du recul de la biodiversité et du changement climatique. La réalisation de son plein potentiel exigera par conséquent l'adoption de stratégies propres à assurer un développement économique maritime qui soit responsable et durable.

L'économie de la mer s'entend, comme son nom l'indique, des secteurs d'activité ayant un lien avec la mer (transport maritime, pêche, éolien en mer, biotechnologies marines) mais aussi des actifs naturels et des services écosystémiques que l'on doit à celle-ci (ressources halieutiques, voies de navigation, absorption de CO<sub>2</sub>, entre autres). Les deux éléments étant intimement liés, le présent rapport traitera de nombreux aspects des services et de la gestion écosystémiques, considérés à travers le prisme des activités en rapport avec la mer.

À en juger par la contribution de ses secteurs d'activité aux résultats économiques et à l'emploi, l'économie de la mer a un poids non négligeable au niveau mondial. D'après les premiers calculs réalisés à partir de la Base de données de l'OCDE sur l'économie de la mer, il est possible, sans s'avancer nullement, d'établir cette contribution à 1 500 milliards USD pour l'année 2010, soit approximativement 2.5 % de la valeur ajoutée brute (VAB) mondiale. L'exploitation de pétrole et de gaz en mer représente à elle seule un tiers de la valeur ajoutée créée par les activités liées à la mer ; viennent ensuite le tourisme maritime et côtier, les équipements maritimes et les activités portuaires. Toujours en 2010, le nombre d'emplois directs à temps plein portés par l'économie de la mer avoisinait quant à lui les 31 millions, les principaux employeurs étant le secteur de la pêche industrielle, pour plus d'un tiers du total, et celui du tourisme maritime et côtier, pour pratiquement un quart.

Les activités économiques tournées vers la mer connaissent une expansion rapide, déterminée avant tout par les changements à l'œuvre à l'échelle mondiale en ce qui concerne la démographie, la croissance économique, les échanges et la progression des revenus, le climat et l'environnement ainsi que la technologie. À l'heure actuelle, la dégradation des milieux marins pèse toutefois lourdement sur leur développement. Les émissions anthropiques de carbone s'étant accrues au fil du temps, la mer en a absorbé une bonne partie, ce qui est à l'origine de son acidification. À cela s'ajoutent l'élévation de la température et du niveau de ses eaux ainsi que la modification des courants marins, qui sont la cause d'un recul de la biodiversité et de disparitions d'habitats, de modifications affectant la composition des réserves halieutiques et les habitudes migratoires des poissons, et, dans le domaine de la météorologie, d'une augmentation de la fréquence des phénomènes océaniques extrêmes. L'avenir du développement maritime est assombri encore par la pollution due aux activités terrestres, et en particulier par les ruissellements d'origine agricole, les produits chimiques, les plastiques et les microplastiques que les

rivières drainent jusqu'à leur embouchure, ainsi que par la surpêche et l'épuisement des stocks de poisson en maints endroits du globe.

À l'horizon 2030, de nombreux secteurs d'activité liés à la mer pourraient bien afficher une croissance supérieure à celle de l'économie mondiale prise dans son ensemble, que ce soit en termes de valeur ajoutée ou en termes d'emploi. Les projections indiquent en effet qu'entre 2010 et 2030, à supposer que les évolutions actuelles se poursuivent, l'économie de la mer pourrait largement doubler sa contribution à la valeur ajoutée mondiale et franchir la barre des 3 000 milliards USD. Une croissance particulièrement forte est attendue en ce qui concerne l'aquaculture marine, l'éolien en mer, les activités de transformation du poisson, ainsi que pour la construction et la réparation navales. Les secteurs d'activité liés à la mer promettent également d'apporter une contribution notable à la création d'emplois puisque l'on estime qu'en 2030, ils représenteront approximativement 40 millions d'emplois en équivalent temps plein, toujours dans le cadre d'un scénario au fil de l'eau. La progression la plus soutenue à cet égard est attendue de l'éolien en mer, de l'aquaculture marine, du secteur de la transformation du poisson et des activités portuaires.

Pour les décennies à venir, on fonde de grands espoirs sur les progrès de la science et de la technologie, aussi bien pour trouver le remède à bon nombre des menaces touchant les milieux marins dont il a été question plus haut que pour contribuer au développement des activités économiques liées à la mer. Les innovations dans les domaines des matériaux avancés, de l'ingénierie et de la technologie sous-marines, des capteurs et de l'imagerie, des technologies satellites, de l'informatisation et de l'analytique de données massives, des systèmes autonomes, des biotechnologies et des nanotechnologies auront une incidence sur tous les secteurs de l'économie de la mer.

Dans un tel contexte en mutation rapide, il sera bien difficile pour la réglementation et la gouvernance d'évoluer à un rythme comparable. Le monde devient de plus en plus multipolaire et, quand bien même la COP21 a marqué récemment un tournant, il s'avère toujours plus ardu de réunir un consensus international sur des questions d'envergure mondiale ou régionale qui sont lourdes d'enjeux pour le milieu marin et les activités liées à la mer. Pour autant qu'on puisse prévoir, la réglementation de ces activités devrait conserver pour l'essentiel un caractère sectoriel puisqu'elle tendra avant tout à intégrer les secteurs d'activité émergents dans des cadres existants et distincts.

Une croissance future des secteurs d'activité liés à la mer de l'ordre de celle décrite dans le présent rapport laisse présager une accentuation des pressions exercées sur des ressources marines et des espaces maritimes déjà soumis à d'intenses contraintes, à commercer par les zones économiques exclusives (ZEE), qui concentrent l'essentiel de l'activité. Il n'a encore jamais été possible d'opposer à ces contraintes une action efficace et rapide, ce qui s'expliquerait en grande partie par le fait que la gestion des activités marines obéit depuis toujours à une approche sectorielle. Cependant, on a vu ces dernières années augmenter de façon significative le nombre de pays et de régions ayant mis en place des cadres stratégiques censés leur permettre de mieux gérer l'espace maritime compris dans leur ZEE. Malgré cela, bien des obstacles continuent de s'opposer à une gestion des mers intégrées et efficace qui demanderont à être levés dans un proche avenir.

Afin d'élargir les perspectives de développement à long terme des nouveaux secteurs d'activité liés à la mer et d'en intensifier la contribution à la croissance et à l'emploi tout en veillant à une gestion responsable et pérenne de la mer, différentes recommandations visant à favoriser le développement durable de l'économie de la mer sont mises en avant dans le présent rapport.

- **Favoriser la coopération internationale dans les domaines des sciences et technologies maritimes en tant que moyen de stimuler l'innovation et d'engager l'économie de la mer plus avant sur la voie du développement durable.** Cela suppose, entre autres, d'entreprendre des analyses et des examens comparatifs portant sur l'influence que la politique publique exerce sur les clusters maritimes de par le monde, notamment au regard de l'efficacité avec laquelle ces derniers suscitent et encouragent des innovations technologiques intersectorielles intéressant le domaine maritime ; de mettre en place des réseaux internationaux pour le partage d'idées et de données d'expérience au sujet de la création de centres d'excellence, d'incubateurs et d'autres structures dédiées à l'innovation dans le champ des technologies maritimes intersectorielles ; et de renforcer la diffusion des technologies et de l'innovation entre pays à différents stades de développement.
- **Renforcer la gestion intégrée des mers.** Cela suppose en particulier de s'appuyer davantage sur les analyses et outils économiques disponibles, à travers par exemple la mise en place de plateformes internationales d'échange de connaissances, de données d'expériences et de bonnes pratiques et l'accentuation des efforts visant à apprécier l'efficacité économique des

investissements publics consacrés à la recherche et à l'observation marines. Il conviendrait également de s'employer à promouvoir l'innovation, tant dans les structures et processus de gouvernance que dans l'engagement des parties prenantes, afin que la gestion intégrée des mers soit rendue plus efficace, efficiente et inclusive.

- **Consolider les bases statistiques et méthodologiques nationales et internationales servant à apprécier la taille et la performance des secteurs d'activité liés à la mer et leur contribution à l'économie globale.** Ce volet pourrait comprendre, entre autres activités, le développement de la Base de données de l'OCDE sur l'économie de la mer.
- **Étoffer les capacités de prospective du secteur maritime**, avec notamment l'évaluation des changements à venir dans les secteurs d'activité liés à la mer et le renforcement des moyens dont l'OCDE dispose actuellement pour modéliser les tendances qui se dessineront demain pour l'économie de la mer à l'échelle mondiale.

© OCDE

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

**Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.**

**Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE** [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org) ou par fax au: +33 (0)1 45 24 99 30.

Service des Droits et Traductions de l'OCDE

2 rue André-Pascal, 75116

Paris, France

Consultez notre site Internet [www.oecd.org/rights](http://www.oecd.org/rights)



**Retrouvez le texte complet sur OECD iLibrary!**

© OECD (2016), *The Ocean Economy in 2030*, OECD Publishing.

doi: 10.1787/9789264251724-en